



FCBA FORMATION

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne
Tél. 01 72 84 97 22


formation@fcba.fr
formation.fcba.fr

ORGANISME DE FORMATION

Règlementation acoustique et solutions constructives bois



Public

Entreprises - Economistes - Bureaux d'Etudes - Architectes -
Bureaux de contrôle  **Prérequis** Aucun prérequis nécessaire



Objectifs opérationnels

Bénéfices pour l'entreprise : Garant de la satisfaction client par la mise en oeuvre de solutions performantes



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les niveaux exigés par les différentes réglementations
- Répondre à celles-ci par des constructions constructives bois

Cette formation fait partie du Parcours modulaire
d'enveloppes bois : module 9





Concepteur



Programme

- Notions de base en acoustique
 - Caractérisation d'un son
 - Grandeurs et unités physiques
 - Absorption acoustique
 - Isolement au bruit aérien
 - Isolement au bruit de chocs
 - Bruit des équipements
- Réglementation acoustique applicable en France métropolitaine
 - Réglementation acoustique et grandeurs considérées

- Logique réglementaire
- Réglementation acoustique pour les bâtiments d'habitations
- Réglementation acoustique pour les ERP (bâtiments d'enseignement, de santé, hôtels...)
- Solutions acoustiques pour la construction bois

 à FCBA, 9h00 à 17h00 - en Entreprise, sur mesure  S
upport de formation remis aux stagiaires


Moyens pédagogiques

- *Présentation didactique en salle - Méthode de formation participative basée sur l'échange - Observations expérimentales - Quizz ou exercices appliqués ou études de cas...*

Modalités d'Evaluation

- *Questionnaire préalable sur les attentes des stagiaires*
 - *Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en entrée et en fin de formation - Questionnaire d'évaluation à chaud de la formation par les stagiaires et le formateur - Questionnaire d'évaluation à 3 mois portant sur l'ancrage des acquis et sur le transfert de compétences par les stagiaires et l'entreprise*

Commentaire

FCBA répond aux critères de financement 
 Après réalisation, le stagiaire recevra une Attestation de fin de formation avec précision de ses acquis par objectif pédagogique

Formateur(s)

Kouyoumji Jean-Luc

jean-luc.kouyoumji@fcba.fr

Durée

1 jour - 7 heures

Sessions collectives

Date et lieux

Champs-sur-Marne ou Bordeaux - session collective 3 participants minimum - privatisation à la journée possible sur devis 1/10/2020 date à convenir

Tarif

580€ HT/participant

Intra entreprise

organisé à la demande et sur devis **Tarif:** nous consulter
 Plus d'informations au **01 72 84 97 22**